

## COMPTE-RENDU DE L' INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS DU 27 JANVIER 2022



Les jeunes cresseronais âgés de 9 à 10 ans souhaitant se présenter au Conseil Municipal d'Enfants se sont réunis pour la première fois le 27 janvier 2022, à 17 h 00, en mairie, afin de procéder à l'élection, pour une période de deux ans, de leur maire et de ses adjoints.

### **Etaient présents :**

Eloïse BUREL, Nolan CHEVREL, Emilie CHAMPION, Naïs FOLGEOPE, Margaux POUPEL.

Françoise BEZIER, Rachel FILIATRE, élues référentes et Pauline CAUVIN, animatrice jeunesse.

### **Etaient excusés :**

Joachim JOURDAINE- N'GUYEN, Julia LABORIE et Eléna LY, absents « confinés » à leur domicile pour raison sanitaire.

Afin de permettre à tous les candidats de participer au vote, nous avons adapté une procédure d'élection dématérialisée, et en directe pour les absents. A situation exceptionnelle, moyens exceptionnels.

Françoise BEZIER ouvre la séance à 17 h 00.

Dans un premier temps, il a été effectué un tour de table. Chacun se présentait et évoquait sa motivation pour son engagement.

Ensuite, la question posée à l'assemblée permettait de connaître les candidats aux fonctions de Maire et d'adjoints en s'assurant de nourrir leur connaissances sur ce point.

En parallèle, communication des candidats a été effectuée aux membres absents par Pauline CAUVIN, animatrice, laquelle consignait, en retour, les choix de chacun.

Après dépouillement, ont été élus, Eloïse BUREL, maire enfant, accompagnée de ses adjoints, Margaux POUPEL et Tom FOUCHER.

Les autres membres sont les conseillers municipaux.

Cette procédure, que nous avons souhaitée la plus équitable possible, pour l'ensemble des candidats s'est déroulée de manière très satisfaisante.

Afin d'immortaliser cette installation, une photo a été prise par notre correspondante Ouest-France.

Départ à 17 h 30, de Naïs FOLGEOPE.

Ensuite, il a été procédé à la lecture de la charte du conseil municipal des enfants, par Pauline CAUVIN.

Plusieurs échanges sont intervenus notamment sur le devoir de mémoire et également ce que représentait la cérémonie du 8 mai 1945.

Rachel FILIATRE et Françoise BEZIER leur ont apportés les réponses attendues.

Départ de Rachel FILIATRE à 17 h 45.

Pour les prochaines rencontres, le lundi de 17 h 00 à 18 h 00, a été choisi comme convenant au plus grand nombre.

Les jeunes élus seront convoqués à une prochaine rencontre après les congés scolaires, afin de réfléchir sur leurs projets et constituer les commissions.

La séance est levée à 18 h 00.

Elue référente,

Françoise BEZIER